



En 2015, l'Étrier de Paris était la première structure équestre francilienne à obtenir le Label EquuRES.



Fort de cette première reconnaissance environnementale, l'association s'engage alors dans la mise en place d'un Système de Management Environnemental.

Cette démarche a été certifiée en juillet 2017 selon la norme ISO 14001 version 2015.



Le domaine d'application du Système de Management Environnemental concerne toutes les activités de l'Étrier de Paris et porte particulièrement sur :

- la garde de chevaux de club et de chevaux de pensions (entretien des boxes, gestion du fumier, soins des chevaux, nourriture et matériel, achat de produits équinés)
- l'instruction : les cours d'équitation à poney et à cheval
- les manifestations équestres (concours officiels de saut d'obstacles et de dressage)
- l'entretien des espaces (carrière, manège, rond de longe, espaces verts)
- la gestion des bâtiments des deux sites de Madrid et Dauphine (entretien, consommation d'énergie, d'eau, éclairage, et autres)
- l'administration
- le transport et le parking de véhicules et remorques
- la restauration (sous-traitée à un gérant indépendant)



Afin de poursuivre le travail effectué lors de la mise en place du SME et de définir les objectifs que la structure s'engage à atteindre pour améliorer sa performance environnementale, l'Étrier de Paris conserve comme prioritaires, pour 2019, les axes d'amélioration suivants :

- 1) Optimisation de la gestion des déchets produits sur le site ;
- 2) Maîtrise de nos impacts sur les potentielles infiltrations polluantes dans le sol et les sous-sols
- 3) Maîtrise de nos consommations d'énergie et d'eau

En parallèle de ces principaux axes d'amélioration, les autres sujets de fond continueront à être traités, comme le respect de toutes les exigences applicables à nos installations et nos activités, l'acquisition continue de connaissances sur les nouvelles technologies ou pratiques permettant de mieux protéger notre environnement. Un accent particulier sera mis cette année sur l'intégration du SME au quotidien du personnel, sur la formation et le développement de la conscience environnementale du personnel et des membres de l'Association et les intervenants extérieurs.

Des actions de communication seront régulièrement réalisées afin de veiller à tenir informés et sensibiliser le personnel, les membres et les prestataires de l'Étrier sur les actions mises en œuvre.

Paris, le 20 décembre 2018

Marie Ravaut, Directrice



Eric Delloye, Président

